

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1908.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS PAR ORDRE DU SÉNAT.

BIENS DOMANIAUX. — Aliénations d'immeubles domaniaux. — Projet de Loi (n° 10). — Rapport de la Commission des Finances, par M. Le Clef (n° 13).

BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES pour l'exercice 1908. — Projet de Loi (n° 9). — Rapport de la Commission spéciale, par M. A. Vercruyse (n° 16).

CODE DE COMMERCE. — Saisie et surenchère sur aliénation volontaire des navires et des bateaux et compétence en matière maritime et fluviale. — Projet de Loi (n° 6). — Rapport de la Commission de la Justice, par M. Berryer (n° 7).

CODE DE PROCÉDURE CIVILE. — Voir *Code de commerce*.

CONGO. — Gouvernement du Congo belge. — Projet de Loi (n° 8). — Rapport de la Commission spéciale, par M. Claeys Bouúaert (n° 12). — Amendements présentés par M. le Comte Goblet d'Alviella et M. Magnette (n° 15). — Amendements présentés par M. le Baron W. de Selys Longchamps (n° 17). — Amendement présenté par M. Verbeke (n° 19). — Amendements présentés par MM. Coppieters et consorts, MM. Devos et consorts (n° 20). — Amendement présenté par M. Hanrez (n° 21).

Transfert à la Belgique de l'Etat Indépendant du Congo et Acte additionnel au traité de cession de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique. — Rapport de la Commission spéciale, par M. le Comte A. t'Kint de Roodenbeke (n° 11).

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES à des Budgets de l'exercice 1907. — Rapport de la Commission des Finances, par M. le Comte d'Ursel (n° 14).

LISTE d'adresses des membres du Sénat (n° 1).

» des Commissions du Sénat (n° 2).

» des membres du Sénat et de leurs suppléants (n° 3).

PÉTITIONS sur lesquelles un rapport a été déposé. — Feuilleton n° 1
(n° 22).

» sur lesquelles la Commission a statué. — Feuilleton au
2 septembre 1908 (n° 18).

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI dont le Sénat est saisi. —
Tableau (n° 4).

TÉLÉGRAPHIE sans fil et *téléphonie* sans fil par les radiations élec-
triques. — Rapport de la Commission des Chemins de
fer, Postes et Télégraphes, par M. J. Vandenpeereboom
(n° 5).
